

### ■ Syndicat d'électrification 35 :

Le CM prend connaissance du nouveau protocole national portant sur la propriété des installations souterraines de communications électroniques mis en place dans le cadre des effacements des réseaux. Ce protocole a été décliné localement au travers d'un accord cadre qui a été signé par l'AMF35, Orange, Rennes Métropole et le SDE35.

Le CM choisit un régime final de propriété des ouvrages (fourreaux, chambres) :

Orange est propriétaire des ouvrages :

- Orange utilise un fourreau de liaison entre les chambres et les fourreaux de branchements.
- Orange est propriétaire d'un second fourreau dont le droit d'usage est dédié à la collectivité pour le déploiement de la fibre optique.
- Orange est propriétaire d'un troisième fourreau dit de manœuvre qui doit rester libre.
- Orange est responsable de l'entretien, la maintenance et les réparations sur les ouvrages et elle assure à ce titre la gestion des DT-DICT auprès du guichet unique.
- Orange participe à hauteur de 1,97 €/ml lors de la réalisation des travaux d'investissement.

## INFOS ASSOCIATIVES

### ■ L'Union des Professionnels de Boisgervilly (UPB) :

L'Union des Professionnels de Boisgervilly organisera sa 11<sup>ème</sup> animation de Noël du 4 au 13 décembre 2019. Le marché de Noël se déroulera le vendredi 13 décembre 2019. Il sera placé sous le thème de la magie...

Nous recherchons des exposants pour notre marché. Si vous souhaitez y participer ou connaissez des personnes intéressées, vous pouvez contacter pour tout renseignement :

- Serge SIMON au 06 85 05 03 28

- Olivier DAVENEL au 06 03 13 64 45

Nous vous invitons à diffuser l'information auprès de votre entourage.

Au plaisir de vous retrouver sur notre marché et dans nos entreprises.

### ■ ADMR :

L'ADMR local intervient sur les communes de Montauban, Saint M'Hervon, Médréac, La Chapelle du Lou du Lac, Boisgervilly, Saint Uniac, Landujan, soit un secteur d'environ 12 000 habitants. Le conseil d'administration est composé de neuf membres répartis en deux collèges : le premier réunit sept administrateurs bénévoles, le second deux administrateurs salariés d'intervention de l'association. Le bureau de L'ADMR est composé de six membres présidé par Anne-Marie DESPRÈS.

L'ADMR emploie, au 31 décembre 2018, 30 salariés dont 28 CDI, 2 secrétaires, 1 encadrant de proximité.

Interventions pour l'année 2018 : 31 815 heures d'interventions réalisées, dont 25 863 heures auprès de 236 personnes âgées, 1 406 auprès des personnes handicapées, 4 446 auprès des familles.

54 personnes sont équipées du service de téléassistance.

8 347 repas par portage ont été distribués auprès de 55 bénéficiaires, dont 2 150 pour Boisgervilly pour lesquels la commune participe à hauteur de 0.80 €/repas.

### ■ Gymnastique volontaire :

Reprise des cours, à la salle des sports :

#### ■ Pour les adultes :

##### ❖ Le lundi :

- ◆ De 19h15 à 20h15 : Ener'Gym
- ◆ De 20h30 à 21h30 : Gym tonique (step...) avec Violaine

##### ❖ Le jeudi :

- ◆ De 10h30 à 11h30 : Gym douce avec Snézana

#### ■ Pour les enfants : Loustic Gym

##### ❖ Le jeudi :

- ◆ A 18h : pour les 4 – 5 ans

#### ■ Contacts :

Paulette JALLIER : paulette-jallier@orange.fr ou 06 09 44 54 47

Irène CHEVRIER : 02 99 06 66 34

### ■ Aides aux séjours scolaires :

Le CM accorde, comme chaque année, une aide financière de 10 % du coût du séjour aux 50 familles qui en ont fait la demande. Le CCAS attribue une aide de 6 %.

### ■ Réfection du tour de l'étang :

Le CM décide de niveler, nettoyer et de sabler le chemin existant autour de l'étang. L'entreprise PEROTIN a été retenue pour un montant de 12 184 € HT.

### ■ Signalisation horizontale dans le bourg.

Le CM valide la réfection de la signalisation horizontale dans le bourg par l'entreprise SIGNAUX GIROD pour un montant de 3 105 € HT.

### ■ Forum des associations :

Il s'est déroulé le vendredi 6 septembre. Une quinzaine d'associations étaient présentes. Les inscriptions ont été nombreuses. Un grand merci aux bénévoles formant ce tissu associatif permettant de proposer un vaste choix d'activités culturelles et sportives.



### ■ JSB Football :

Lors de l'assemblée générale du 15 juin Christian LE CORRE a décidé de quitter la présidence. Il aura été membre de la J.S.B Football pendant quatre ans puis président pendant dix-neuf ans.

Un nouveau bureau a été constitué :

Président : Thierry GOUEBAULT

06 74 59 49 10 - [tgouebault@clearchannel.fr](mailto:tgouebault@clearchannel.fr)

Secrétaire : Frédéric GARCIA

Trésorier : Pierre-Yves LE PLENIER

### ■ Coupon sport :

Le dispositif « Coupon Sport » du département d'Ille et Vilaine a pour but d'aider les jeunes breillien(ne)s âgé(e)s de 11 à 15 ans (nées entre 2004 et 2008), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S.), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Pour bénéficier de cette aide, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation A.R.S. et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

### ■ Alcool Assistance :

L'association Alcool Assistance tiendra sa permanence le samedi 5 octobre à 20h30 au centre socio-culturel (1<sup>er</sup> étage), rue Pierre Janvier à Saint Méen-le-Grand.

L'association a pour but d'aider et d'accompagner les personnes en difficultés avec l'alcool afin qu'elles retrouvent un espoir et une nouvelle santé.

Dernières dates de l'année : les 9 novembre et 7 décembre à 20h.

#### ■ Contacts :

MORFOISSE Daniel : 02 99 09 66 12 ou 06 81 82 55 04

THOUAULT Sandrine : 06 19 91 59 79



# INFOS N° 84

JUIN ET JUILLET 2019

MAIRIE de BOISGERVILLY - 21, rue Théodore BOTREL - 35360 BOISGERVILLY - Tél. 02 99 06 42 05

E-mail : [mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr](mailto:mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.boisgervilly.fr](http://www.boisgervilly.fr)

## EDITORIAL

La période estivale vient de s'achever. Chacun a repris ses différentes activités ou occupations. Pendant ce temps, le centre de loisirs a ouvert ses portes le 8 juillet dernier avec près de 80 enfants inscrits tout au long de cet été. Cette fréquentation importante montre tout l'intérêt pour notre commune d'une telle infrastructure dans la proximité.

Cette fin d'année sera également très dense par de nombreux travaux en cours de réalisation (rue de La Chesnais, travaux de finition du lotissement des Lavandières...) mais aussi de nombreuses et différentes petites réalisations de rénovation, d'aménagement, d'entretien ou de mise en sécurité (signalisation, salles du club, chemin piétonniers de l'étang, parquet mairie et salle polyvalente...) là également une nécessité et un besoin pour la bonne maintenance de nos infrastructures.

En parallèle, nous allons mandater un cabinet d'étude pour réaliser un diagnostic approfondi de notre église, lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour l'extension de l'école, mais également de l'affermage de notre station d'épuration qui prendra fin en 2020 sans oublier la ZAC de Brocéliande qui suit son cours où les travaux de la première tranche doivent se concrétiser au printemps 2020.

Comme tous les ans, la rentrée scolaire avec près de 230 enfants qui vont démarrer cette nouvelle année. Une rentrée avec l'ouverture d'une nouvelle classe (10<sup>ème</sup>), mais également quelques modifications d'organisation pour les familles suite à la mise en place d'un portail famille pour la gestion de certains services scolaires et périscolaires. Une rentrée avec une nouvelle augmentation des effectifs, synonyme de dynamisme et de vitalité communale.

Bonne rentrée à tous.  
Bernard PIEDVACHE, Maire

## INFOS COMMUNALES

### ■ Inscription sur la liste électorale :

Il est demandé aux nouveaux habitants de venir s'inscrire à la Mairie sur la liste électorale en vue des prochaines élections municipales de mars 2020.

Les personnes concernées doivent se présenter au secrétariat de la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, avis d'imposition, quittance de loyer...).

### ■ Recensement militaire :

Tous les jeunes, garçons et filles, nés en juillet, août et septembre 2003, sont invités à se faire recenser en mairie avant le 30 septembre 2019, munis du livret de famille et d'une pièce d'identité. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Une attestation de recensement leur sera délivrée. Elle doit être conservée précieusement, aucun duplicata ne sera fourni. Une copie de cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,...).

### ■ Inauguration du centre de loisirs :

Le centre de loisirs a été inauguré le 5 juillet 2019 avec la volonté de mettre l'enfant au cœur du projet, de répondre au besoin de proximité des familles et de renforcer l'attractivité de la commune.

Le bâtiment de 310 m<sup>2</sup> est composé de trois grandes salles et annexes conçues pour son fonctionnement spécifique.



Cette nouvelle structure a une capacité d'accueil de trente-six places, dont seize pour les enfants de 3 à 6 ans et vingt pour les 6 à 10 ans.

Le budget de l'investissement monte à 700 000 € HT, dont 65% ont été financés par les subventions : 203 500 € en provenance de L'Etat, 150 000 € du conseil départemental et 112 500 € de la CAF.

Cet été, 80 enfants ont bénéficié du centre de loisirs pour quelques jours ou plusieurs semaines, selon les besoins.

Deux activités ont été proposées cet été : la découverte de Boisgervilly (courses d'orientation, reportage) et la découverte de la nature (création d'un hôtel à insectes, d'un espace pour les oiseaux).

Le centre proposera également des jeux de société, des jeux collectifs, de la relaxation, du modelage, des contes... Le centre est ouvert aux petites communes voisines, Saint-Maugan et Saint-Uniac en particulier.